

Cour Internationale de Justice : Israël doit faire tout son possible pour empêcher le génocide



[Source : reseauinternational.net]

Par Seph

Israël mène, depuis le 7 octobre 2023, une offensive meurtrière contre la bande de Gaza, qui a fait au moins 25 700 morts, sans compter les milliers de disparus sous les décombres et les 63 740 blessés parmi les Palestiniens.

Ce génocide fait suite à l'opération militaire du 7 octobre 2023 des groupes armés de résistance palestiniens (Hamas, FPLP,...) qui a fait près de 1200 victimes israéliennes : environ 500 militaires et 700 civils israéliens dont de nombreux civils ont été tués par l'armée israélienne qui a tiré dans le « tas », sans distinction. Notons que le quotidien Haaretz réfute l'existence d'une vidéo montrant l'assassinat d'une femme enceinte dans le kibboutz Be'eri ou l'assassinat d'une survivante de l'Holocauste lors d'une attaque du Hamas.

- <https://www.agoravox.fr/israel-reprend-sa-boucherie>

-

<https://reseauinternational.net/comment-les-forces-israeliennes-ont-piege-et-tue-des-participants-au-festival-nova>

- <https://french.almanar.com.lb/2853853>

La guerre israélienne a provoqué le déplacement interne de 85 % de la population de Gaza, confrontée à de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que plus de 50 % des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon les Nations unies. De plus, toutes les universités et les lieux culturels ont été détruits pour supprimer les racines des Palestiniens.

Constatant les massacres israéliens, l'Afrique du Sud a soumis le vendredi 29 décembre 2023 à la Cour internationale de Justice (CIJ) une requête accusant Israël de se livrer à des « actes de génocide contre le peuple palestinien à Gaza », ce qui a fait naître chez les dirigeants du régime israélien la crainte que Tel-Aviv ne soit accusé de génocide contre les Palestiniens de la bande de Gaza.

Les Points forts de la décision de la CIJ

« L'opération militaire menée par Israël à Gaza a entraîné un nombre incalculable de morts et de blessés, détruit d'importantes infrastructures et logements, provoqué une malnutrition massive, effondré le système de santé et déplacé la majorité de ses habitants. Cette guerre a affecté l'ensemble de la population de Gaza et aura des conséquences à long terme. Le tribunal a pris note du langage déshumanisant tenu par de hauts responsables du gouvernement israélien ».

La CIJ accepte la demande sud-africaine de mesures provisoires urgentes pour la protection des Palestiniens de Gaza contre Israël et RECOMMANDE ce qui suit :

« Israël doit prendre toutes les mesures pour empêcher les actions génocidaires ; Israël doit veiller à ce que ses forces militaires ne commettent pas d'actions génocidaires ; Israël doit punir l'incitation au génocide ; Israël doit donner accès à l'aide essentielle ; Israël doit préserver les preuves de ses actions ; Israël doit fournir un rapport sur ses actions ».

En acceptant la requête et en ordonnant à Israël de cesser certaines pratiques, la Cour semble affirmer qu'Israël a effectivement commis des actes de génocide.

Mais malheureusement un cessez-le-feu immédiat n'a pas été demandé par la CPI [CIJ] ce qui aurait sauvé beaucoup de vies.



I. Des dirigeants israéliens ont confirmé clairement leurs intentions génocidaires

Le ministre israélien des Communications, Shlomo Karhi, « *il faut créer un environnement plus dur pour forcer les Gazaouis à partir* » :

Début janvier 2024, il a récemment révélé le véritable objectif qui se cachait derrière la guerre génocidaire, à savoir le déplacement et l'expulsion des Palestiniens de ce territoire. La famine est utilisée comme arme de guerre à Gaza.

- <https://french.presstv.ir/2024/01/12/Creer-un-environnement-repugnant-a-Gaza-pour-les-faire-tous-partir>

Le général de division (à la retraite) Giora Eiland a écrit, début novembre 2023, dans *Yedioth Ahronoth* : les épidémies à Gaza sont bonnes pour Israël :

« *Après tout, de graves épidémies, dans le sud de la bande de Gaza nous rapprocheront de la victoire et réduiront le nombre de blessures parmi les soldats de l'armée israélienne* ».

Eiland n'a pas donné de détails de la maladie qu'il recommande – la peste, les furoncles ou le choléra, peut-être un cocktail de petite vérole et de SIDA – peut-être aussi la famine pour deux millions de personnes.

« *Et non, ce n'est pas de la cruauté pour la cruauté* », a-t-il insisté, comme si quelqu'un pensait le contraire. En fait, c'est une gentillesse et un sens humain rares qui ne feraient que sauver des vies humaines.

•
<https://investigation.net/la-proposition-monstrueuse-de-giora-eiland-sur-gaza-cest-le-mal-au-vu-et-au-su-du-monde>

Source : Haaretz

II. Quelques faits de l'armée la plus morale du monde

A – Depuis le 7 octobre 2023, plus de 1000 enfants ont été amputés d'une ou des deux jambes, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et plus de 6000 morts

Jason Lee, directeur national de « Save the Children » dans les territoires occupés de la Palestine, a déclaré dimanche que plus de 10 enfants par jour, en moyenne, avaient perdu une ou les deux jambes à Gaza depuis qu'Israël a lancé une guerre totale contre l'enclave assiégée, début octobre.

Jason Lee a donné dimanche 7 janvier des explications sur la situation humanitaire désastreuse dans la bande assiégée bombardée par Israël. Il a averti que le meurtre et la mutilation d'enfants constituent de graves violations des droits de l'enfant. Il a déclaré :

« La souffrance des enfants dans ce conflit est inimaginable et encore plus parce qu'elle est inutile et totalement évitable. Ces souffrances, le meurtre et la mutilation d'enfants sont condamnés comme une grave violation des droits de l'enfant et leurs auteurs doivent rendre des comptes » (...)

« J'ai vu des médecins et des infirmières complètement débordés lorsque des enfants arrivaient avec des blessures causées par une explosion. Le fait de voir des enfants souffrir autant et de ne pas disposer de l'équipement ou des médicaments pour les traiter ou soulager leur douleur est trop lourd, même pour des professionnels expérimentés. Même dans une zone de guerre, les images et les sons d'un jeune enfant mutilé par les bombes ne peuvent être conciliés et encore moins compris dans les limites de l'humanité ».

Notons que beaucoup d'opérations chirurgicales sur les enfants ont été réalisées sans anesthésie, le système de santé de Gaza étant paralysé par l'agression israélienne et par une grave pénurie de médecins et d'infirmiers ; sans oublier le manque de fournitures médicales comme les produits anesthésiants et les antibiotiques, comme l'a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



B – Pendant ce temps les chars israéliens ouvrent le feu sur des centaines de Gazaouis attendant l'aide humanitaire

Quelques heures après avoir ouvert le feu sur un abri de l'ONU abritant des milliers de Palestiniens, les chars israéliens ont tué des dizaines de personnes qui faisaient la queue pour recevoir de l'aide.



Au moins 20 Palestiniens ont été tués et 150 blessés le 25 janvier après que des chars israéliens ont ouvert le feu sur des habitants de Gaza qui faisaient la queue pour recevoir de l'aide humanitaire au rond-point du Koweït, dans la ville de Gaza, au nord de la bande de Gaza.

Le porte-parole du ministère de la Santé de Gaza, Ashraf al-Qudra a déclaré :

« *Le nombre de morts risque d'augmenter en raison des dizaines de blessés graves qui ont afflué au complexe médical d'Al-Shifa, dont les capacités médicales sont insuffisantes* ».

Notons que l'hôpital Al-Shifa a été bombardé, perquisitionné et évacué sous la menace des armes par les troupes israéliennes depuis le début de la guerre à Gaza.

De plus, l'hôpital « *ne compte plus que quelques médecins encore opérationnels* », a déclaré Ashraf al-Qudra

•
<https://reseauinternational.net/les-chars-israeliens-ouvrent-le-feu-sur-des-centaines-de-gazaouis-attendant-laide-humanitaire>

EN CONCLUSION : ISRAËL doit se SOUMETTRE puisque la décision de la CIJ est CONTRAIGNANTE

En effet, les arrêts rendus par la Cour (ou l'une de ses chambres) dans les différends entre États ont force obligatoire pour les parties en cause. L'article 94 de la Charte des Nations unies stipule que « *chaque Membre des Nations unies s'engage à se conformer à la décision de la Cour... dans tout litige auquel il est partie prenante* ».

Israël doit déposer un rapport sur les mesures correctives dans un délai d'un mois après la décision.

Pourtant, même si la CIJ décide qu'Israël doit prendre toutes les mesures pour éviter les morts et les blessés et pourvoir à l'ensemble des besoins humanitaires des Palestiniens (y compris l'accès à la nourriture, aux médicaments, aux infrastructures, etc.), que se passera-t-il si Israël ignore simplement la décision ? Or dans le passé Israël n'a pas respecté les décisions de l'ONU et ce non-respect n'a entraîné aucune sanction de l'ONU grâce au veto des USA.

De plus, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré, début janvier 2024, à l'*Associated Press* aux États-Unis « *qu'il s'oppose à la création d'un État palestinien dans le cadre de tout scénario d'après-guerre* ».

Je doute que l'arrêt de la CPI [CIJ] infléchisse la volonté de Tel-Aviv de continuer son génocide pour chasser tous les Palestiniens qui n'auront que le choix de partir ou de mourir sur place sur leur terre de Palestine.

En effet, Israël continuera ses massacres sous la protection de ses tuteurs : les USA et la Grande-Bretagne. Ces deux pays accordent au gouvernement

fasciste israélien un blanc-seing pour poursuivre sa guerre criminelle. Ils sont donc aussi des criminels de guerre puisqu'ils ont permis à Israël de larguer plus de 65 000 tonnes de missiles et de bombes sur la bande de Gaza.

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira mercredi prochain pour examiner la décision de la CPI [CIJ]. Est-ce qu'Israël sera mis en demeure d'arrêter la guerre ?

La communauté internationale devrait prendre des mesures sérieuses pour mettre fin aux violations et tenir Israël pour responsable de ces crimes.

Ainsi, seul un cessez-le-feu définitif mettra fin aux meurtres et aux mutilations des civils et permettra l'acheminement de l'aide humanitaire dont ont désespérément besoin les Gazaouis, y compris des médicaments essentiels pour les enfants blessés.

En définitive, si les USA arrêtaient toute livraison de bombes, de missiles et d'armes à Israël cette guerre génocidaire s'arrêterait dans les jours qui suivent, d'autant plus qu'Israël est à court d'armes, et Netanyahu n'a pas de solution, sauf celle de bombarder.

- La politique criminelle d'Israël en Palestine nuit aussi aux juifs !
Michèle Sibony (vidéo)



Si ce n'est pas un génocide à Gaza, alors qu'est-ce que c'est ?

Par Gideon Levy



*Jabalia, dans la bande de Gaza, le 9 octobre
(Bashar Taleb, Wafa pour APImages, Wikimedia Commons)*

Supposons que la position d'Israël à La Haye soit juste et équitable et qu'Israël n'ait pas commis de génocide ou quoi que ce soit qui s'en rapproche.

De quoi s'agit-il alors ? Comment nommer les massacres, qui se poursuivent alors même que ces lignes sont écrites, sans discrimination, sans retenue, à un degré qu'il est difficile d'imaginer ?

Comment désigner les enfants mourants dans les hôpitaux, dont certains n'ont plus personne au monde, et les civils âgés et affamés fuyant pour sauver leur vie sous la menace incessante des bombes larguées de toutes parts ? La définition juridique changera-t-elle leur sort ? Israël poussera un soupir de soulagement si le tribunal rejette l'accusation. En ce qui le concerne, s'il ne s'agit pas d'un génocide, sa conscience sera à nouveau tranquille. Si La Haye dit « pas de génocide », nous serons à nouveau la nation la plus morale au monde.

Ce week-end, les médias israéliens et les réseaux sociaux n'ont pas tari d'admiration et d'éloges pour l'équipe de juristes qui nous a représentés à La Haye. Quel anglais raffiné, et quels arguments convaincants !

La veille, les médias ont à peine rapporté les arguments de l'Afrique du Sud, présentés dans un anglais bien meilleur que celui des Israéliens et bien plus ancrés dans les faits que dans la propagande, prouvant une fois de plus que, dans cette guerre, les médias israéliens ont atteint un seuil de tolérance inégalé.

Ils considèrent qu'il est de leur devoir de valoriser la position israélienne et de réduire à néant le « *bras juridique du Hamas* ». Voyez comme ces experts nous valent tant d'honneur sur le plan juridique.

Supposons que nous parlions d'un pays jugé pour les violations les plus graves du droit international. Ceux qui portaient robes noires et perruques blanches et ceux qui n'en portaient pas ont présenté les arguments habituels d'Israël, dont certains sont justes, comme les descriptions de l'attaque du 7 octobre.

Mais il était difficile de savoir s'il fallait rire ou pleurer. Comme cet argument selon lequel le Hamas est le seul responsable des conditions qui règnent à Gaza. Israël n'y est pour rien. Dire cela à une institution internationale prestigieuse, c'est mettre en doute et insulter l'intelligence de ses juges.

Et que penser des propos du chef de l'équipe de défense israélienne, le professeur Malcolm Shaw : « *Les actions d'Israël sont proportionnées et ne visent que les forces armées* » ? Et qu'en est-il de la vérité ? Proportionnées à une telle destruction ? Si c'est à cela que ressemble la proportionnalité, à quoi ressemble la disproportion ? Hiroshima ?

« Ne viser que les forces armées », avec des montagnes de cadavres d'enfants ? De quoi parle-t-il ? « Passer des appels téléphoniques pour évacuer les personnes non impliquées » : qui a encore un téléphone en état de marche à Gaza, et où exactement sont-ils censés évacuer dans cet enfer où il ne reste plus une seule parcelle de terre sécurisée ? Et le comble : « Même si les soldats ont violé les lois de la guerre, ils seront entendus par le système juridique israélien ».

Shaw n'a apparemment pas entendu parler du système juridique israélien, et encore moins de ce qu'on appelle le système juridique militaire. Il n'a pas entendu dire qu'après l'opération israélienne « Cast Lead » en 2008-2009 à Gaza, seuls quatre soldats ont été inculpés pour des délits criminels, et qu'un seul d'entre eux a été envoyé en prison pour le délit de vol d'une carte de crédit (!). Tous ceux qui ont déversé leurs obus et leurs bombes sur des innocents ne seront jamais inculpés.

Et que dire des remarques du Dr Galit Rejwan, la trouvaille du week-end qui sera sans aucun doute choisie pour allumer la flamme cette année lors de la cérémonie du Jour de l'Indépendance sur le Mont Herzl : « *L'armée israélienne déplace les hôpitaux vers des lieux plus sûrs* ». Shifa sera-t-il déplacé à Sheba ? Rantisi à Soroka ? De quels lieux sûrs à Gaza parle-t-elle et quels hôpitaux Tsahal déplacera-t-il ?

Bien entendu, rien de tout cela ne prouve qu'Israël a commis un génocide. Le tribunal en décidera. Mais comment se satisfaire de tels arguments de la défense ? Comment être fier de la session de La Haye ? Fier du bilan du génocide de Gaza ?

source : Haaretz via Arrêt sur Info